



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 01739  
Numéro SIREN : 642 010 045  
Nom ou dénomination : CONSTANTIN ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2015 sous le numéro de dépôt 26247

*CONSTANTIN ASSOCIES*

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 831 300 euros

Siège social : 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

642 010 045 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 8 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le 8 juillet, à 15 heures 15, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social sis 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur José-Luis GARCIA de son mandat de Président du Conseil d'Administration,
- Nomination du Président du Conseil d'Administration,
- Agrément d'un nouvel actionnaire,
- Pouvoir en vue des formalités,
- Questions diverses.

SONT PRESENTS

Monsieur José-Luis GARCIA, Administrateur et Président du Conseil d'Administration,  
Monsieur Brice CHASLES, Administrateur,  
Monsieur Frédéric MOULIN, Administrateur,  
Monsieur Alain PONS, Administrateur.

Le Cabinet COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET DE'EXPERTISE CFCE, représenté par Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes, est absent excusé.

Madame Rosine MALENGUEBOU, représentant de l'Unité Economique et Sociale collège « Non Cadres », est absente excusée.

Monsieur José-Luis GARCIA, Président du Conseil d'Administration constate que la totalité des Administrateurs sont présents et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

DEMISSION DE MONSIEUR JOSE-LUIS GARCIA DE SON MANDAT DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président informe le Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et ce, à compter de ce jour.

Puis, il précise qu'il convient de procéder à son remplacement, étant souligné qu'il poursuivra ses fonctions d'Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'administration prend acte de cette démission, et à l'unanimité, remercie Monsieur José-Luis GARCIA pour sa collaboration aux travaux du Conseil d'administration.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la démission de Monsieur José-Luis GARCIA et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, Monsieur Frédéric MOULIN ne prenant pas part au vote, de nommer Monsieur Frédéric MOULIN en qualité de Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018, étant souligné que Monsieur Frédéric MOULIN ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Frédéric MOULIN déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les Statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

Puis, pour autant que de besoin, le Conseil d'Administration confirme dans leurs fonctions Messieurs Jean-Paul SEURET et Thierry BENOIT, dont les mandats respectifs de Directeur Général et de Directeur Général Délégué ont été renouvelés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 septembre 2014, et rappelle que lesdits mandats arriveront également à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2018.

AGREMENT D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE

Le Président indique au Conseil que la société Deloitte & Associés a notifié à la Société un projet de contrat de prêt d'une action de la Société au profit d'une personne non-actionnaire et ce afin de lui permettre d'exercer pleinement ses fonctions de Commissaires aux Comptes au sein de la Société et fait part des conditions de ce prêt.

En conséquence et conformément à l'article 11 des statuts, il convient d'agréer en qualité de nouvel actionnaire :

- Monsieur Frédéric SOULIARD, demeurant 19 rue d'Estienne d'Orves – 92250 LA GARENNE COLOMBES.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, agrée en qualité d'actionnaire de la Société Monsieur Frédéric SOULIARD.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

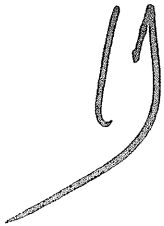
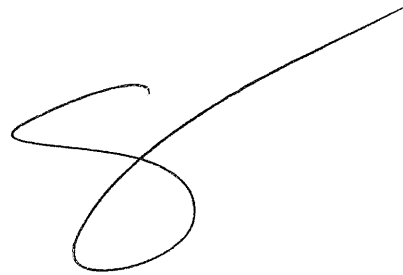
 

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

A handwritten signature in black ink, consisting of a few loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and a long horizontal stroke extending to the right.